

## A quoi cela mene-t-il? Licence droit + école de commerce

Par **Maria**, le **26/04/2011** à **17:24**

Bonjour,

Je sais que pas mal d'étudiants font une licence de droit, puis font une école de commerce.

Je me demandais à quoi cela peut-il mener, en terme de métier?

Car selon mon idée, une licence en droit ne sera pas suffisante pour travailler dans la branche juridique d'une entreprise. Y a-t-il un but poursuivi précis? Cela mene-t-il à un métier en particulier?

Merci bien,  
Maria.

Par **alex83**, le **26/04/2011** à **19:44**

Bonjour,

En général c'est plutôt DEUG et ensuite en repique sur les concours en +3 école de commerce. Ou alors après un M1 ou un M2, une année d'école de commerce.

Certaines écoles proposent des master spécialisés dans le domaine juridique. Ça ouvre pas mal de porte -je pense- pour travailler dans une entreprise : soit dans le domaine juridique (si tenté qu'on est resté dans des master juridique en école) les RH ou la compta/fisca, soit ailleurs, si on a pris une autre spécialisation. Mais pour travailler dans les affaires, s'il fallait faire un choix, je choisirais plus les diplômés à l'étranger (LLM ou MBA) ou science po...

Par **Maria**, le **26/04/2011** à **19:53**

[quote="alex83":7671oh3a]Bonjour,

En général c'est plutôt DEUG et ensuite en repique sur les concours en +3 école de commerce. Ou alors après un M1 ou un M2, une année d'école de commerce.

Certaines écoles proposent des master spécialisés dans le domaine juridique. Ça ouvre pas mal de porte -je pense- pour travailler dans une entreprise : soit dans le domaine juridique (si

tenté qu'on est resté dans des master juridique en école) les RH ou la compta/fisca, soit ailleurs, si on a pris une autre spécialisation. Mais pour travailler dans les affaires, s'il fallait faire un choix, je choisirais plus les diplômés à l'étranger (LLM ou MBA) ou science po...[/quote:7671oh3a]

Merci beaucoup!

Qu'est-ce LLM et MBA...? Desolee, je suis franchement novice pour ce qui est de l'orientation.

"Repique en +3 école de co", je pensais qu'on ne pouvait rentrer qu'en deuxième année et pas plus en école de commerce?

Qu'apporte une année d'école après un master...? Exemple...? J'ai du mal à me figurer ce parcours la... :shock:

Et plus que tout, pourquoi science po? Image not found or type unknown

Par alex83, le 26/04/2011 à 21:40

Il y a en réalité beaucoup de profils, possibilité, alternatives, différentes.

LLM ou MBA ==> Google.

Oui après bac +2, on revient sur un bachelor/licence école de commerce. Les concours recrutent à bac+2.

Qu'apporte une année d'école après un master : ça apporte des choses si jamais tu veux faire un truc en rapport avec les entreprises, affaires, finances, fiscalité. Mais ce n'est pas nécessaire. Bien que si tu peux te permettre de mettre une année d'HEC après un master de droit, ça peut être intéressant sur le marché de l'emploi. Utilité : avoir une idée de ce qu'est le management, du fonctionnement d'une entreprise, profiter du prestige de ces écoles et du réseau... Ça fait cher l'année mais certains le font.

Science po c'est un peu pareil, pour ceux qui veulent travailler dans la finances ou les affaires. Certains viennent de science po et font un master en droit spécialisé en droit des affaires, d'autre l'inverses.

Les possibilité sont extrêmement nombreuses mais elles ne mènent pas toutes à Rome. Il existe encore bien d'autres formations. Mais c'est pour un domaine du droit assez particulier.

Suivant ce que vous voulez faire, ça peut n'avoir aucun intérêt.

Si je peux me permettre, si vous posez ces questions, c'est à dessein de vous orienter dans quel domaine du droit ?

Par **Maria**, le **26/04/2011** à **22:26**

:)

Merci pour votre patience Image not found or type unknown

Oh je ne suis qu'en première année, donc j'essaye de ne pas trop faire de plan sur la comète, je sais que je changerai sûrement d'avis. Pour autant, il me faut un but, des ambitions et surtout un projet précis.

Je suis en droit parce que ça m'a toujours attiré. Et j'adore ça (je ne m'en sors pas brillamment, mais ça va [14/20]). Pour le moment j'adore le droit public. Droit constitutionnel et relations internationales. Ce dont je suis sûre c'est que je ne me tournerai jamais vers le droit privé/droit civil.

Bref à côté de ce regret pour le droit constit', depuis 10 ans je sais que je veux faire une école de commerce (très attirée par le métier de chef de produit puis directeur de marketing). Alors je me dis faire un master en droit du marketing? Ou une licence puis une école? Je patage un peu et je ne sais pas trop vers qui me tourner pour demander des conseils. Mais j'aimerais pouvoir concilier ces 2 aspects (droit et marketing / juriste et commercial).

Je ne me vois pas être dans le droit pur toute ma vie (donc pas dans la branche juridique d'une entreprise) et je pense avoir un profil plutôt commercial. Mais j'adore le droit et je m'en sors. Et comme c'est difficile d'être directeur de marketing, je me disais que d'avoir des connaissances juridiques en plus que les commerciales pourrait m'aider à progresser vers la direction une fois au sein d'une entreprise (vu que directeur de marketing est proche de la direction générale).

J'espère avoir été compréhensible...

Merci encore.

Par **alex83**, le **26/04/2011** à **23:53**

C'est plus clair comme cela.

Sans doute rejoindre une école de commerce en BAC+2, si votre projet reste celui-ci, apparaît être la meilleure solution. Toutefois, un moment donné il va falloir choisir entre une place de juriste ou de commercial. Vous ne pouvez pas être directeur marketing et en même temps vous occuper des affaires juridiques de l'entreprise, à moins de monter votre boîte. Et encore, un moment donné, vous devrez déléguer.

Bref, peut-être devriez-vous attendre encore un peu avant de prendre une décision tranchée mais renseignez-vous d'ores et déjà sur les concours d'entrée en école. Vous avez de toute façon le temps d'envisager telle ou telle solution encore.

;-)

Image not found or type unknown

Par **Camille**, le **27/04/2011** à **08:16**

Bonjour,

[quote="Maria":ltcc01tq]

c'est difficile d'etre directeur de marketing,

...

J'espere avoir ete comprehensible...

[/quote:ltcc01tq]

Une chose est certaine. Pour pouvoir un jour décrocher un poste de directeur de marketing, poste qu'on propose rarement, pour ne pas dire jamais, à quelqu'un sortant directement de ses études, aussi brillantes soient-elles, il y a au moins un point sur lequel vous pourriez agir dès maintenant, c'est sur votre orthographe (pour simplifier).

Aucune boîte sérieuse n'embauche quelqu'un qui fait autant de fautes à un poste à responsabilités. Particulièrement dans des fonctions en relation avec le droit. Vous n'êtes encore qu'en première année, c'est le bon moment pour faire attention à ce "point de détail" (qui n'en est pas un du tout).

Par **Yn**, le **27/04/2011** à **11:13**

:arrow:

Comme dit, "pas d'ortho, pas de promo". Image not found or type unknown

Par **Maria**, le **27/04/2011** à **12:40**

Camille et Yn, je viens de corriger deux fautes dans mon dernier post (d'inattention plus que d'orthographe).

S'il en reste, sentez vous libre de me corriger... Je n'ai pas franchement l'impression de faire tant de fautes que ca, mais se remettre en question est toujours bien!

[quote="alex83":1yv6fhq2]C'est plus clair comme cela.

Sans doute rejoindre une école de commerce en BAC+2, si votre projet reste celui-ci, apparait être la meilleur solution. Toutefois, un moment donné il va falloir choisir entre une place de juriste ou de commercial. Vous ne pouvez pas être directeur marketing et en même temps vous occuper des affaires juridiques de l'entreprise, à moins de monter votre boite. Et encore, un moment donné, vous devrez déléguer.

Bref, peut-être devriez vous attendre encore un peu avant de prendre une décision tranchée

mais renseignez vous d'ores et déjà sur les concours d'entrée en école. Vous avez de toute façon le temps d'envisager telle ou telle solution encore.

;-)

Image not found [quote:1yv6fhq2]

Je vous remercie beaucoup!

Puis-je me permettre une dernière question? (après j'arrête, promis!)  
Connaissez-vous les équivalences avec l'Angleterre? J'aimerais pouvoir garder la possibilité de travailler en Angleterre, mais apparemment il faut obligatoirement être barrister ou solicitor et faire les formations correspondantes pour cela. Est-ce qu'un bac+5 français (par exemple) donne une équivalence pour faire barrister, selon les études suivies?

Merci encore...

Par **alex83**, le **27/04/2011** à **12:50**

Non je ne sais pas trop comment ça fonctionne (mais j'aimerais bien savoir, si quelqu'un sur le forum sait, je suis intéressé =)). Mais du coup, là, le projet reste dans le droit et la question reste entière : vous voulez faire du droit plus tard ou pas du tout ?

Par **Yn**, le **27/04/2011** à **12:52**

Personnellement, je ne connais pas les équivalences outre-manche, mais je sais qu'il existe des magistères franco-britanniques qui ont l'intérêt de délivrer un double diplôme, ce qui peut constituer un plus sur le CV.

Il s'agit vraiment d'une formation particulière, mais qui peut en intéresser certains.

Par **alex83**, le **27/04/2011** à **12:57**

Rennes I en premier chef : juriste d'affaire franco-britannique. A intégrer en Bac+2. (<http://www.jafb.eu/>) : propose un LL.M en M1 à l'université d'EXETER

Ou Nancy II... Juriste d'affaires européen (là, il y a de très bon partenariats... Univ de Sheffield notamment : pour un M II à l'étranger).

Mais là encore, ça dépend de vos envies...

Par **Maria**, le **27/04/2011** à **13:01**

Oui je suis au courant de ces double-cursus, mais ils ne m'attirent vraiment pas du tout. D'autant plus que pour travailler en GB, je pense qu'il faut de toute façon faire la formation barrister ou solicitor (accessible avec n'importe quelle licence anglaise). Donc finalement, a part permettre de ne pas être trop paumé une fois que l'on intègre une de ces formations, je n'y vois que très peu d'intérêt...

Par **Maria**, le **27/04/2011** à **13:07**

[quote="alex83":1innw14q]Non je ne sais pas trop comment ça fonctionne (mais j'aimerais

bien savoir, si quelqu'un sur le forum sait, je suis intéressé Image not found. Mais du coup, là, le projet reste dans le droit et la question reste entière : vous voulez faire du droit plus tard ou pas du tout ?[/quote:1innw14q]

Oh non, ma réponse ne s'est pas envoyée!! Rrrhhhhhhh!

Donc, je recommence...

Le projet ne reste pas dans le droit si je fais une école de commerce. Je posais ces questions par rapport au système anglais pour savoir à quoi m'attendre si jamais je dois aller en GB. Mais non, je ne me vois pas être dans le droit toute ma vie. Mais j'aime le droit et j'aimerais que ce 'petit plus' juridique me permette d'avoir peut-être plus de portes ouvertes face à moi, et surtout d'avoir une progression plus intéressante une fois au sein d'une entreprise. Par exemple un chef de produit aura plus de chance de devenir directeur de marketing s'il a un master en droit du marketing en poche, en plus de son diplôme d'école de commerce et de son expérience.

Sur un autre forum quelqu'un a émis l'idée d'intégrer une école après une L3 de droit, et de faire un master de droit en parallèle. Ça me semble être une bonne solution, bien que ça s'annonce comme un gros pari!!

Par **juliette**, le **13/05/2011** à **17:27**

Ça peut permettre de faire consultant RH

D'ailleurs voilà un article sur cette profession assez peu connue  
[http://www.tf1.fr/services/info/comment ... 57298.html](http://www.tf1.fr/services/info/comment...57298.html)